

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



Majorités et Minorités

Errico Malatesta

Errico Malatesta
Majorités et Minorités
1897

Consulté le 5 juillet 2016 de kropot.free.fr
Paru dans *L'Agitazione* du 14 mars 1897.

fr.theanarchistlibrary.org

1897

savoir que l'essence du parlementarisme est dans le fait que les parlements font les lois et les imposent ; alors qu'un congrès anarchiste ne fait que discuter et proposer des résolutions qui n'ont valeur exécutoire qu'après approbation des mandants et seulement pour ceux qui les approuvent.

Ou bien est-ce que les mots auraient changé de sens, maintenant que Merlino n'a plus les mêmes idées ?

Très chers compagnons,

Je me réjouis de la publication prochaine du journal *L'Agitazione* et je vous souhaite de tout coeur le succès le plus complet. Votre journal paraît à un moment où la nécessité s'en fait beaucoup sentir, et j'espère qu'il pourra être un organe sérieux de discussion et de propagande, et un moyen efficace pour rassembler et resserrer les rangs dispersés de notre parti.

Vous pouvez compter sur mon concours dans toute la mesure où mes forces, malheureusement faibles, me le permettront.

Pour cette fois, ne serait-ce que pour inaugurer ma future collaboration, je vous écrirai à propos de quelques points qui me concernent personnellement d'une certaine façon, mais qui ne sont pas sans importance par rapport à la propagande générale.

Comme vous le savez, notre ami Merlino s'égare maintenant dans la vaine tentative de vouloir concilier l'anarchie et le parlementarisme ; en voulant soutenir, dans sa lettre au *Messaggero*, que « le parlementarisme n'est pas destiné à disparaître entièrement et qu'il en restera toujours quelque chose, y compris dans la société que nous souhaitons », il rappelle un article que j'ai écrit et envoyé à la conférence anarchiste de Chicago en 1893, article où je soutenais que « pour certaines choses, l'avis de la majorité devra nécessairement l'emporter sur celui de la minorité ».

C'est exact ; et aujourd'hui, mes idées ne sont pas différentes de celles que j'exprimais dans l'article dont il s'agit. Mais en citant une phrase de moi, tronquée pour soutenir une thèse différente de celle que je soutenais, Merlino laisse dans l'ombre et dans l'ambiguïté ce que je voulais réellement dire.

A savoir ceci : il y avait à l'époque — et il y en a encore quelques-uns aujourd'hui — beaucoup d'anarchistes qui, confondant la forme et le fond et s'intéressant plus aux mots qu'aux choses, s'étaient constitué une espèce de « rituel de la vérité anarchiste » qui entravait leur action et les amenait à soutenir des choses absurdes et grotesques.

Ainsi, par exemple, partant du principe que la majorité n'a pas le droit d'imposer sa volonté à la minorité, ils en concluaient qu'on ne devait jamais rien faire qui ne soit approuvé à l'unanimité des présents. Confondant le vote politique qui sert à se donner des patrons et le vote qui est un moyen commode et rapide d'exprimer sa propre opinion, ils considéraient comme anti-anarchiste toute espèce de vote. Ou encore : on convoquait une réunion pour dénoncer une violence de la part du gouvernement ou des patrons, ou pour montrer la sympathie populaire pour tel ou tel événement ; les gens venaient, écoutaient les discours des organisateurs, écoutaient ceux des contradicteurs et puis repar-

taient sans exprimer leur propre opinion parce que le seul moyen de l'exprimer était le vote sur les différentes motions... et que voter n'était pas anarchiste.

Un cercle voulait faire une affiche : différentes rédactions étaient proposées et les avis des membres du cercle étaient partagés à ce sujet ; on discutait à n'en plus finir, mais on n'arrivait jamais à savoir quelle était l'opinion prédominante parce qu'il était interdit de voter ; et donc : ou l'affiche n'était pas tirée, ou certains tiraient de leur côté celle qu'ils préféraient ; le cercle se dissolvait alors qu'en fait il n'y avait aucune dissension réelle et qu'il s'agissait seulement d'une question de style. La conséquence de cette façon d'agir, qu'ils disaient être une garantie de liberté, c'était que seuls quelques-uns, les mieux dotés de qualités oratoires, faisaient et défaisaient alors que ceux qui ne savaient pas, ou n'osaient pas parler en public, et qui sont toujours la grande majorité, ne comptaient pas du tout. Et puis l'autre conséquence, plus grave et vraiment mortelle pour le mouvement anarchiste, c'était que les anarchistes ne se croyaient pas liés par la solidarité ouvrière et qu'ils allaient travailler en pleine grève, parce que la grève avait été votée à la majorité alors qu'ils s'y opposaient. Et ils allaient même jusqu'à ne pas oser traiter de crapules de soi-disant anarchistes qui demandaient de l'argent aux patrons, et en recevaient, pour combattre une grève au nom de l'anarchie -je pourrais citer des noms, s'il le faut.

C'est contre ces aberrations et d'autres semblables que s'élevait l'article que j'ai envoyé à Chicago.

Je soutenais qu'il n'y aurait pas de vie en société possible si vraiment on ne devait jamais rien faire ensemble qui n'ait reçu l'accord unanime de tous. Que les idées, les opinions sont en perpétuelle évolution et se différencient insensiblement par degrés, alors que les réalisations pratiques changent brusquement par sauts ; et que si jamais un jour tout le monde était parfaitement d'accord sur les avantages de telle ou telle chose, cela signifierait que, pour cette chose-là, il n'y aurait plus de progrès possible. Ainsi, par exemple, s'il s'agissait de faire un chemin de fer : il y aurait certainement mille opinions différentes sur le tracé de la voie, sur le matériel, sur le type de locomotive et de wagons, l'emplacement des gares, etc., et ces opinions changeraient de jour en jour, mais si on veut faire ce chemin de fer, il faut bien choisir entre les différentes opinions existantes, et on ne pourrait pas tous les jours modifier le tracé, changer les gares de place, prendre un autre type de locomotive. Et tant qu'à choisir, il vaut mieux contenter le plus grand nombre ; à condition, bien sûr, de donner à la minorité toute la liberté et tous les moyens possibles de faire de la propagande pour ses idées, les expérimenter et chercher à devenir la majorité.

Il est donc raisonnable, juste et nécessaire que la minorité cède devant la majorité, pour tout ce qui n'admet pas plusieurs solutions dans le même temps ; ou lorsque les différences d'opinion ne sont pas d'une importance telle qu'il vaille la peine de se diviser et que chaque fraction agisse à sa manière ; ou quand le devoir de solidarité impose l'union.

Mais le fait de céder, pour la minorité, doit être l'effet de la libre volonté, déterminée par la conscience de la nécessité : ce ne doit pas être un principe, une loi, qui s'applique par conséquent dans tous les cas, même lorsque la nécessité ne s'en fait pas réellement sentir. C'est en cela que consiste la différence entre l'anarchie et toute forme de gouvernement. Toute la vie sociale est pleine de ces nécessités où on doit oublier ses propres préférences pour ne pas heurter les droits des autres. J'entre dans un café, je vois que la place que je préfère est occupée et je vais tranquillement m'asseoir ailleurs où, peut-être, il y a un courant d'air qui ne me fait pas du bien. Je vois des personnes qui parlent de façon à ce qu'on comprenne qu'elles ne veulent pas être écoutées et je m'écarte, ce qui peut-être me dérange, pour ne pas les déranger, elles. Mais cela, je le fais parce que cela m'est imposé par mon instinct d'homme social, parce que je suis habitué à vivre parmi les hommes, et par mon intérêt à ne pas me faire mal traiter ; si j'agissais autrement, ceux que je dérangerais me feraient vite comprendre, d'une façon ou d'une autre, les ennuis qu'entraîne le fait d'être un rustre. Je ne veux pas que des législateurs viennent me dire de quelle façon je doit me comporter dans un café, et je ne les crois pas capables de m'apprendre l'éducation que je n'aurais pas su apprendre de la société dans laquelle je vis.

Comment fait donc Merlino pour tirer de tout cela qu'un reste de parlementarisme devra exister jusque dans la société que nous souhaitons ?

Le parlementarisme est une forme de gouvernement dans laquelle les élus du peuple réunis en corps législatif font les lois qui leur chantent, à la majorité des voix, et les imposent au peuple avec tous les moyens coercitifs dont ils peuvent disposer.

Et c'est un reste de ces belles prérogatives que Merlino voudrait conserver, y compris en Anarchie ? Au Parlement, on parle, on discute, on délibère et cela se fera toujours, dans n'importe quelle société possible et imaginable : est-ce cela que Merlino appelle un reste de parlementarisme ?

Ce serait vraiment trop jouer sur les mots, et Merlino est capable d'employer d'autres procédés, et bien plus sérieux, dans une discussion.

Quand nous polémiquons tous les deux avec ces anarchistes qui sont opposés à tout congrès parce qu'ils y voient précisément une forme de parlementarisme, Merlino ne se souvient donc pas de ce que nous soutenions tous les deux ? A